

Commune
de
NANTIAT

Haute-Vienne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice : 18

présents : 13

votants : 17

OBJET

Commission appel d'offres
Modifications

L'an deux mille vingt deux le 14 novembre

le Conseil municipal de la commune de NANTIAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel PERROT, Maire.

Date de convocation : 07 novembre 2022

PRESENTS : MM PERROT, RAISSON, MARTIN, GALLY, DUSSAC, PRINSAUD, Mmes PIQUET, ROCHE, GAINANT, LABRUNIE, BLANCHARD, KEBAILI, PUIGRENIER

ABSENT non excusé: Mme GOURONG

M. VEYRIRAS a donné procuration à M. DUSSAC

Mme BERGERON a donné procuration à Mme PIQUET

M. JEANTEAU a donné procuration à M. GALLY

Mme MARAIS a donné procuration à Mme LABRUNIE

Mme LABRUNIE a été élue secrétaire de séance.

Annule et remplace la délibération du 29 septembre 2020

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il y a lieu de nommer des délégués pour la commission d'examen des offres suite aux différentes démissions de conseillers municipaux.

Cette commission est composée par le Maire ou son représentant, président et par trois membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités à l'élection de trois membres suppléants.

L'article L 1414-2 modifié du code général des collectivités territoriales prévoit que la commission d'appel d'offres composée conformément aux dispositions de l'article L 1411-5 a une compétence d'attribution pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens (actuellement un montant supérieur à 214 000 € pour les marchés de services ou de fournitures et à 5 350 000 € pour les travaux). De ce fait, elle n'a pas nécessairement un caractère permanent.

Président : Monsieur Daniel PERROT, Maire

Titulaires : Monsieur Marcel RAISSON
Madame Claudine PUIGRENIER
Monsieur Dominique MARTIN

Suppléants : Madame Chantal PIQUET
Madame Isabelle MARAIS
Madame Nicole LABRUNIE

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Affiché le

Pour copie conforme :

En Mairie le 15 Novembre 2022

Le secrétaire de séance
Nicole LABRUNIE

Le Maire
Daniel PERROT

